

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
(ANAQ-SUP)



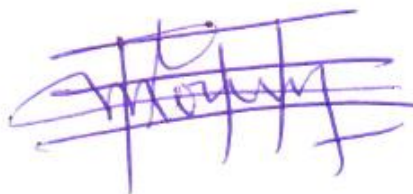
**RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE DE LA LICENCE
PROFESSIONNELLE HYGIENE- QUALITE - SECURITE -
ENVIRONNEMENT DE L'ÉCOLE SUPERIEURE
POLYTECHNIQUE (ESP) DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA
DIOP DE DAKAR (UCAD)**

L'équipe d'évaluation

- Pr. Moussa NDONG, Président
- Dr. Issa SAKHO, Membre
- Dr. El Hadji Madiagne SAWARE, Membre

Signature pour l'Equipe :

Le Président



Mars 2020

Table des matières

1. Introduction.....	3
2. Avis sur le rapport d'autoévaluation.....	3
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	5
5. Points forts du programme	12
6. Points faibles du programme	13
7. Appréciations générales du programme.....	13
8. Recommandations à l'Etablissement	14
9. Recommandations à l'ANAQ.....	14
10. Proposition de décision :.....	14

1. Introduction

Dans le cadre de l'accréditation de son programme de formation intitulé Licence Professionnelle Hygiène Qualité Sécurité Environnement, l'Ecole Supérieure Polytechnique (ESP) de Dakar a mis en place une démarche basée sur le référentiel de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-SUP). Le processus avait commencé par la transmission d'un rapport d'auto-évaluation à l'ANAQ-SUP. Après sa validation, une équipe d'experts a été envoyée à l'ESP pour faire une évaluation externe du programme de formation. Ainsi, l'ANAQ-Sup a désigné l'équipe d'experts externes composée de Pr Moussa NDONG, de Dr Issa SAKHO et de Dr. El Hadji Madiagne SAWARE pour évaluer le programme de la formation de la Licence Professionnelle Hygiène Qualité Sécurité Environnement de l'ESP.

Le présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes pour donner un avis motivé sur la demande de l'accréditation de la Licence Professionnelle Hygiène Qualité Sécurité Environnement.

2. Avis sur le rapport d'autoévaluation

Le rapport d'autoévaluation est structuré selon le Guide d'autoévaluation à l'intention des institutions d'enseignement supérieur du Sénégal de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup).

Le document est bien rédigé et comporte 49 pages avec les rubriques suivantes :

- La page de garde ;
- La couverture ;
- La table des matières ;
- L'introduction ;
- La description du programme
- Le positionnement du programme par rapport au référentiel ;
- La synthèse globale de l'autoévaluation
- La conclusion ;
- Les abréviations, termes et définitions et ;
- Les annexes.

Toutefois on note dans la couverture que le rapport d'autoévaluation est daté au mois décembre 2017 ; ce qui appelle à reconsidérer l'actualité des informations y figurant sachant que la visite s'est déroulée le 13 novembre 2019.

La composition du comité de pilotage ne figure pas dans le document.

3. Description de la visite sur le terrain

a. Organisation et déroulement de la visite

La visite d'évaluation de la Licence professionnelle en Hygiène-Qualité-Sécurité-Environnement s'est déroulée le mercredi 13 novembre 2019 à l'ESP. L'équipe des évaluateurs externes été présente sur place à 08h00 et a été reçue par le Directeur des études de l'ESP et tous les responsables du programme à évaluer.

Après les présentations, le président de l'équipe des évaluateurs a :

- Rappeler les objectifs de la visite ;
- Enoncer la méthodologie de travail ;
- Confirmer avec les responsables du programme l'agenda de la journée.

Le président a insisté sur la nécessité d'une collaboration participative pour la réussite de la mission. Aussi a-t-il fait remarquer que le but de l'évaluation est de juger le degré de respect des standards de qualité du référentiel de l'ANAQ-SUP par le programme Licence HQSE de l'ESP. A l'issue il s'agira de constater les points forts du programme et au vue des opportunités d'amélioration, recommander des axes d'efforts à initier pour rendre le programme performant.

Le Directeur des études de l'ESP a fait une présentation de l'établissement à travers son historique, ses missions, son organisation et ses programmes de formations. A la suite, le responsable de la Licence HQSE a présenté le programme en insistant sur ses objectifs, les contenus de la formation et le positionnement par rapport aux standards de l'ANAQ. Il a rappelé le chronogramme suivi pour l'accréditation du programme par l'ANAQ SUP. Enfin il a fait dérouler le rapport d'autoévaluation qui a suscité beaucoup de discussions et de commentaires.

Après cette étape, les experts ont entamé des entretiens individuels avec des :

- Etudiants ;
- Personnel administratif, technique et de service (PATS) ;
- Personnels enseignants et de recherche (PER).

Après les entretiens, l'équipe des experts accompagnés par les responsables du programme ont procédé à la visite des locaux (laboratoires, salles de cours, salle informatique, bibliothèque, scolarité, service informations et documentation, toilettes, espaces publics.

A l'issue de la visite des locaux, l'équipe d'experts s'est réunie pour faire la synthèse des travaux de la journée. Elle a effectué une restitution orale des constats en évoquant les points forts et les points faibles du programme décelés durant la visite. La journée de travail a pris fin à 17h15mn.

b. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite s'est bien déroulée sans difficulté particulière et un accueil chaleureux et convivial de la part des responsables de la Licence HQSE de l'ESP.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

CHAMP D'EVALUATION 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé

Depuis 2006, le programme de la Licence en Qualité-Sécurité-Hygiène-Environnement est régulièrement proposé avec un effectif de 24 à 36 étudiants par année.

Les procès-verbaux de délibération, les statistiques des étudiants de la licence de 2010 à 2015 et les cahiers de textes sont des éléments probants.

Pour information, les maquettes des années récentes (2017, 2018 et 2019) ont été présentées durant la visite. Elles n'ont pas été communiquées à l'ANAQ Sup car l'ensemble des documents d'audit ont été envoyé en décembre 2017.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint*

Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

La licence professionnelle vise à former des cadres compétents en Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement dans de nombreux secteurs d'activité (industrie métallurgie, agroalimentaire, pharmaceutique, pétrochimie, administrations et services, etc.)

Les objectifs de formation ou d'apprentissage sont parfaitement en phase avec la mission de l'institution.

Parmi les missions de l'ESP, il y a la formation tant sur le plan théorique que pratique des Techniciens Supérieurs, Ingénieurs Technologues, Ingénieurs de Conception, Managers en Gestion d'Entreprises et des Docteurs. Ce qui est en parfaite adéquation avec les objectifs de la Licence QHSE.

Documents de création de la Licence Professionnelle, les syllabi et la description des missions de l'ESP sont des éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint*

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Pour maintenir les contacts avec les milieux professionnels et socio-économiques, le département a développé un cadre de concertation avec les professionnels ainsi que des conventions et des activités.

Les réunions d'échange avec des professionnels, la participation de professionnels à des jurys de soutenance, les arrêtés de vacation avec les professionnels illustrent cette volonté. Toutefois, des efforts doivent être faits dans la formalisation des rencontres avec les professionnels (PV de réunion, feuille de présence...).

Le partenariat avec des entreprises nationales n'est pas systématiquement pris en compte. Des conventions de partenariat avec les établissements locaux qui accueillent les étudiants dans le cadre d'un stage n'étaient pas toutes disponibles pendant la visite.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint*

CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Les responsabilités, compétences et processus de décisions sont précisés. Un amphi de rentrée de la formation est organisé à l'entame de l'année universitaire où les étudiants et les PATS sont tenus informés des différentes responsabilités et processus décisionnels.

Les Procès-verbaux des assemblées de département et le schéma organisationnel de pilotage des formations sont des éléments de preuves.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Le personnel enseignant a pris part à la conception des maquettes à travers des réunions de département de l'ESP comme en attestent le PV réunion organes délibérants. Les étudiants expriment leurs opinions sur les enseignements par une évaluation systématique des enseignements et à travers le responsable de classe.

Des PV conseil de département, des Formulaire d'évaluation des enseignements remplis par les étudiants, acte de désignation du responsable du master ont été présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Le dispositif pour garantir la qualité de la formation est structuré comprend : DCIAQ (Direction de la Cellule Interne d'Assurance Qualité), le Comité qualité (CQ).

Les étudiants font des évaluations systématiques des enseignements. Il y a un suivi des heures de cours et l'existence de feuilles d'absence pour suivre la présence des étudiants aux cours. Les évaluations qui n'étaient pas disponible lors de l'établissement du rapport d'auto-évaluation étaient effectives lors de l'évaluation externe.

Les cahiers de texte, arrêtés de création direction et structures pédagogiques de l'UCAD, CSAQ (Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité de l'ESP, des fiches déévaluation de enseignements remplis par les étudiants, Acte de nomination du Responsable qualité ont été présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

CHAMP D’EVALUATION 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Le programme de la formation en Licence est conforme aux normes LMD (Licence-Master-Doctorat). L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun. Chaque semestre est composé d'un ensemble d'Unités d'Enseignements (UE). Cependant, des ajustements sont à faire sur la maquette en particulier des corrections d'erreurs mineures et sur la codification des EC en cohérence avec la codification des UE. Les syllabus de cours étaient présentés.

La maquette, les plans de cours et les syllabi ont été présentés comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

La licence est ouverte aux étudiants titulaires d'un niveau Bac + 2 (DUT, BTS, DST, etc.). Le semestre 1 a pour objectif de donner aux étudiants les bases théoriques, scientifiques et techniques de l'hygiène, de la qualité de la sécurité et de l'environnement. Le semestre 2 est consacré à l'acquisition des compétences dans les mêmes domaines et à une mise en situation professionnelle à travers des projets tutorés suivi d'une immersion en entreprise afin de garantir les acquis d'apprentissage. Les méthodes d'enseignement sont sous forme de cours magistraux (CM), des travaux dirigés (TD), des travaux personnels de l'étudiant (TPE), des sorties pédagogiques. Le volet pratique de la formation est bien pris en compte par des visites de terrains, des travaux de groupes et des activités pratiques notées dans les syllabus de cours. De nouvelles méthodes d'évaluation ont été introduites (exposés, travaux de groupe). Cependant un volume horaire doit être affecté aux TP dans la maquette.

Les évaluations sont régulièrement organisées sous forme de devoirs sur table (contrôle continu), de comptes rendus et d'exposés. Un contrôle terminal est organisé à la fin de chaque semestre. Des sessions de rattrapage sont également organisées pour les étudiants qui n'ont pas obtenu les crédits nécessaires pour la validation.

En plus des exemples de syllabus, la maquette et des conventions de stage ont été fournis comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

L'obtention d'attestations, de crédits, d'évaluations et diplômes est soumise aux conditions suivantes :

- inscription de l'étudiant dans les services de la scolarité ;
- assiduité aux cours ;
- participation aux contrôles et examens ;
- validation des semestres ;
- remplir les conditions de validation de toutes les unités d'enseignement et d'admission à l'issue du conseil de classe.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont communiquées dans le site de l'UCAD.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les taux de réussite dépassent généralement 90%. Les conditions de validations des UE sont indiquées en respect des dispositions du décret sur le LMD.

Les statistiques, PV de délibérations ont été présentés aux experts comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Les enseignants sont soit des titulaires des universités soit des professionnels permanents ou vacataires. La régularité et le paiement à date échue des heures de vacations sont des éléments en faveur de la stabilité du corps enseignant. Le PER permanent assure 30-36% des enseignements et le reste par des académiciens des autres universités nationales et internationales et des professionnels. Le PER comporte aussi des enseignants de rang magistral. Ainsi, les enseignements de ce programme sont assurés par un PER compétent dans le domaine. L'établissement procède à l'évaluation des enseignements grâce un formulaire élaboré à cet effet. Ce formulaire est remis aux étudiants à la fin de chaque élément constitutif de l'UE. Les résultats de cette évaluation sont essentiels pour le maintien de l'enseignant concerné dans le programme. Chaque vacataire est recruté sur la base de son CV.

La liste des enseignants de la licence, CV des enseignants, arrêté des vacataires, formulaires d'évaluation des enseignements remplis par les étudiants ont été fournis comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Les charges horaires des professeurs, Maîtres de conférences, Maîtres assistants et Assistants sont fixées par l'université : (loi 81-59 révisée récemment et décret 1212 sur le statut des enseignants du supérieur).

Pour les enseignants permanents professionnels la charge correspond au volume horaire de l'élément constitutif et elle leur est notifiée dans l'arrêté rectoral des vacataires.

CV du PER, arrêté des vacataires, loi 81-59 révisée récemment et décret 1212 sur le statut des enseignants du supérieur ont été fournis comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

La mobilité des enseignants est possible car des missions d'enseignement au niveau international sous forme de voyages d'études.

Convention avec l'université de Haute Alsace, Lettre d'invitation de PER de l'ESP ; l'arrêté des vacataires, liste des enseignants ont été fournis comme preuves.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions et les procédures d'admission sont publiées par voie d'affichage et/ou de presse. Ainsi, après l'appel à candidature, et la clôture des dépôts de candidatures, une sélection est faite sur dossier.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

L'institution veille à l'égalité des chances entre tous les étudiants. Les critères de sélection des étudiants ne prennent pas en compte le genre. Il n'y a aucune forme de discrimination dans ce recrutement. Le pourcentage de femmes dans l'effectif est supérieur à 50 %.

L'extrait des statistiques et effectifs des étudiants a été présenté comme élément de preuve.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

L'organisation des études sous forme d'unités d'enseignement créditées et capitalisables peut permettre aux étudiants de poursuivre les études au plan national et international. Cependant, la mobilité et les échanges universitaires ne sont effectives. Il n'y a pas de statistiques sur la mobilité des étudiants de ce programme.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard n'est pas atteint.*

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Concernant le suivi des stages et mémoires, chaque étudiant est encadré par un maître de stage (universitaire) et un tuteur d'entreprise (professionnel). Le ratio enseignant /étudiant est supérieur à 0,8. L'orientation et le conseil aux étudiants sont faits par le chef de Département, le coordonnateur de la licence, les autres membres de l'équipe pédagogique de la formation, les ALUMNI et les professionnels. L'UCAD a mis en place un Bureau d'Information et d'Aide à l'Orientation (BIAO). Il a pour mission de répondre aux différentes sollicitations des étudiants. Le Service de la Vie des Etudiants peut donner aussi une assistance sociale aux étudiants.

Conventions de stage, arrêté de création direction et structures pédagogiques de l'UCAD, cahiers de texte sont fournis comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le département dispose d'un responsable de relations extérieures qui appuie les étudiants dans l'insertion. L'implication des professionnels dans la formation et l'encadrement des stages sont des facteurs favorisant l'insertion des étudiants. Le programme s'appuie aussi sur les Alumni qui sont intégrés déjà dans les entreprises.

Liste des diplômés et leurs entreprises, acte de désignation de responsable relations extérieures ont été fournis comme éléments de preuve.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme d'études dispose de locaux fonctionnels au niveau du département Génie Chimique et Biologie Appliquée. L'ESP qui abrite le programme a des infrastructures pédagogiques. Certaines supportent cette formation de Licence :

- Bibliothèque ;
- Laboratoires : Biochimie, microbiologie ;
- Salle informatique (36 places) moderne dotée d'une connexion wifi et d'un serveur ;
- Bureaux du personnel ;
- Salles de cours (20 à 30 places) équipées de vidéo projecteur dont une dédiée à cette formation ;
- Un service de scolarité ;
- Un espace avec des bancs publics ;
- Un Cafeteria avec restaurant ;
- les toilettes hommes et dames ;
- Parking ;

L'établissement dispose d'une connexion WIFI, des extincteurs, des poubelles.

Le programme d'étude dispose de ressources financières pour soutenir le programme. Le PV de l'assemblée de département avec le rapport financier a été présenté comme preuve.

Appréciation globale sur le standard : *Le standard est atteint.*

5. Points forts du programme

- Offres de formation déclinées dans une maquette en adéquation avec les exigences du LMD ;
- Tenue des cahiers de texte par les étudiants ;
- Taux de réussite satisfaisant généralement supérieur à 90% ;
- Personnel administratif qualifié ;
- Programme attrayant pour les étudiants ;
- Infrastructures fonctionnelles et de bonne qualité ;

- Existence d'extincteurs et de poubelles dans le campus ;
- Paiement régulier des honoraires des vacataires ;
- Programme de formation qui s'inscrit parfaitement dans le schéma de développement économique et social du Sénégal ;
- Procédure rigoureuse de sélection des PER vacataires ;
- Bonne prise en compte de l'organisation interne et la gestion de la qualité ;
- Fort taux d'implication des professionnels dans l'enseignement et l'encadrement des étudiants ;
- Evaluation systématique des enseignements par les étudiants ;
- Fort taux d'insertion ;
- Bon niveau d'encadrement (ratio enseignant/étudiant supérieur à 0,8) ;
- Existence de syllabus de cours ;
- Ressources financières et infrastructures suffisantes ;
- Laboratoires équipés ;
- Implication de PER de rang A ;
- Bonne relation entre les PERs, les PATS et les étudiants.

6. Points faibles du programme

- Absence de mobilité des étudiants ;
- Manque de volumes horaires spécifiques dédiés aux TP dans la maquette ;
- Absence de conventions formelles de stages avec certaines entreprises qui acceptent les étudiants comme stagiaires.

7. Appréciations générales du programme

Le programme de formation de la Licence professionnelle Hygiène Qualité Sécurité Environnement de L'ESP respecte les normes de qualité et est en phase avec le Système LMD. Les conditions d'accès, d'études et d'évaluation sont rigoureuses, bien réglementées et respectées par toutes les parties prenantes de l'institution. Le rapport d'auto-évaluation a respecté le canevas de l'ANAQ-SUP et est bien structuré. La participation de PER de rang magistral, l'implication du monde professionnel, l'engagement du PATS et la confiance des

étudiants envers cette formation témoignent de l'engagement de toute l'équipe pour un bon déroulement de ce programme.

Au terme de ce rapport, nous pouvons dire que cette licence dispose d'atouts réels pour atteindre ses objectifs et s'assurer d'un fonctionnement pérenne en respectant toutes les normes en termes de qualité.

8. Recommandations à l'Etablissement

L'établissement doit nécessairement prendre en compte les remarques formulées afin d'améliorer les enseignements et le cadre de vie des étudiants. Ainsi, il faudra consolider les atouts répertoriés comme points forts et corriger les faiblesses évoquées. Partant de ce constat les recommandations suivantes sont formulées :

- Revoir la maquette en affectant des volumes horaires aux TP ;
- Formaliser les conventions de stage avec toutes entreprises qui acceptent leurs étudiants comme stagiaires ;
- Concevoir des programmes de mobilité pour les étudiants.

9. Recommandations à l'ANAQ

Les efforts fournis par l'ensemble des acteurs pour améliorer le contenu et l'exécution du programme de formation Licence professionnelle Hygiène Qualité Sécurité Environnement de L'ESP sont à saluer et méritent d'être soutenus et accompagnés par l'ANAQ. Ce soutien doit se focaliser surtout sur comment appliquer les recommandations formulées. Au niveau national, une harmonisation des programmes de formations en QHSE dans l'enseignement supérieur est une nécessité.

10. Proposition de décision :

Accréditation.